

ENTRETIEN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Demande d'inscription à faire parvenir avant les dates figurant sur notre site internet

www.cdcsudgironde.fr

Nom, Prénom :

N° téléphone fixe : N° téléphone portable :

Mail :

Adresse complète du lieu d'intervention :

Parcelle cadastrale : Section : Parcelle :

Remarques particulières sur l'accessibilité, les précautions à prendre en compte :

L'entreprise Titulaire du marché prendra contact avec vous pour planifier l'intervention.

Souhaite une intervention dans les périodes indiquées et bénéficier de la (les) prestation(s) suivante(s)

Désignation des prix	Unité	Montant (€ HT)	Quantité	Total (€ HT)
Prestations de base pour la vidange et curage des installations, comprenant : - Le déplacement sur le site et les frais en découlant ; - La fourniture du personnel et des matériels nécessaires ; - La fourniture d'eau éventuellement nécessaire aux prestations (hors remplissage après vidange) ; - La vidange des éléments demandés quel que soit son volume, jusqu'à 4 000 litres, y compris le déroulage des tuyaux nécessaires jusqu'à une longueur de 30 mètres ; - Le curage des canalisations et des regards de collecte des eaux brutes et de transfert vers l'ouvrage de traitement ; - Le nettoyage des postes de relevage le cas échéant ; - Un contrôle visuel de l'état des ouvrages vidangés ; - Un test d'écoulement des canalisations entre l'habitation et les ouvrages de prétraitement ; - Le démarrage de la mise en eau de la fosse (fourniture de l'eau par l'utilisateur) ; - Le transport et le dépotage des boues prélevées dans un site agréé pour cela et ce quelle que soit la distance séparant l'installation du site de dépotage ; - L'établissement du bordereau d'intervention et la fiche de suivi des matières de vidange.	Ft	140,91	
Plus-value pour réalisation d'une vidange d'un ouvrage dont le volume est supérieur à 4 000 litres (par tranche de 1 000 litres supplémentaires)	Ft	23,64		
Total (€ HT)				
TVA (10%)				
Total (€ TTC)				

- *d'autres plus-value sont susceptibles d'être appliquées (cf article 6 conditions générale jointes)*

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales ci-après et m'engage à régler les sommes correspondantes aux prestations effectuées qui seront retranscrites sur la fiche d'intervention.

Atteste que le bâtiment est réservé à usage d'habitation pour plus de 50 % de sa superficie et qu'il est achevé depuis plus de 2 ans afin de bénéficier de la TVA à 10 %

Fiche à retourner accompagnée des conditions générales ci-après signées a :

Le :

Signature :

SPANC CdC du Sud

1 rte de Préchac

33730 Villandraut

environnement.amv@cdcsudgironde.fr

CONDITIONS GENERALES DE DEROULEMENT DU SERVICE « ENTRETIEN »

TSVP

